

Corinne BERT

EXPERT PRES LA COUR D'APPEL D'AIX -EN-PROVENCE
DIPLOMEE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES COMPTABLES ET FINANCIÈRES

TEL: 04.91.13.42.42

E-Mail : expert.judiciaire@periergiraud.com

ADMINISTRATION PROVISOIRE ARTICLE 29 – 1

Nos Réf. : CB/MM

Administration Provisoire Art-29.1:

RESIDENCE PLOMBIERES

27 BD DE LA REVOLUTION

13003 Marseille

Ordonnance sur Requête :

N° 21/01891 du 20 Décembre 2021

Magistrat : Mme Hélène MEO

RESOLUTION PRISE LE 20 Septembre 2024 PAR L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE ARTICLE 29-1 LOI DU 10 JUILLET 1965

En notre qualité d'Administrateur provisoire article 29-1 Loi du 10 juillet 1965, dans le cadre de l'article 62-7 du décret du 17 mars 1967, l'Administrateur prend les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

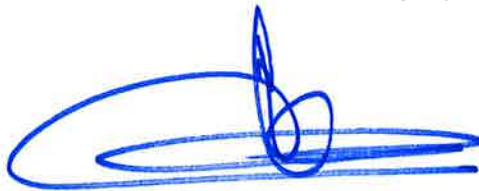
L'Administrateur vote un budget prévisionnel pour l'exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Un budget prévisionnel est adopté pour un montant de 892 000€.

Cette résolution est adoptée.

Fait à Marseille, le 20 Septembre 2024

L'Administrateur Provisoire



Adresse : C/O AGENCIE PERIER GIRAUD
273 RUE PARADIS - 13006 MARSEILLE